

Strasbourg, le jeudi 29 avril 2021

Objet : CAPN - Examen de la situation d'une inspectrice stagiaire des Finances Publiques promotion 2019-2020

Monsieur le Président,

Même si l'actualité DGFIP est aujourd'hui très dense, les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques se concentreront ici essentiellement sur les sujets touchant directement à la formation quand bien même cela transformerait cette GT en pseudo GT formation.

Les stagiaires de la promotion 2020/2021 entrent ou vont entrer dans la phase pratique de la formation.

Vous ne pourrez contester que leur formation initiale aura été très chamboulée - et c'est un euphémisme - par la crise sanitaire et les confinements successifs.

Pour la première fois, plus de 2 000 stagiaires vont rejoindre leurs services de première affectation, en septembre ou octobre prochain, sans avoir pu suivre une formation initiale complète. L'ENFIP en a elle-même conscience quand elle rappelle aux évaluateurs la nécessité de « *prendre en compte les conditions exceptionnelles liées à la crise sanitaire dans l'évaluation des stagiaires* ». Nombre d'entre eux s'inquiètent pour leur titularisation, ayant le sentiment de ne pas être suffisamment armés pour prendre leur poste.

Dans ce contexte exceptionnel, les élus **CFDT-CFTC** vous demandent de prendre une décision exceptionnelle : celle de titulariser tous les stagiaires de la promotion 2020-2021. En effet, le stage pratique probatoire n'a de sens que s'il s'agit de valider des gestes métiers que les stagiaires auront abordé lors de la phase théorique de la formation. Et nous savons que ce n'est pas le cas. Cette formation est régie par l'arrêté du 30 juillet 2018 qui empêche à ce stade la prise d'une telle décision. Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques, à défaut de son abrogation, demandent a minima sa modification pour l'adapter à la situation de l'actuelle promotion. Ce que la DGFIP a écrit, elle peut aussi le modifier.

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques s'interrogent sur les modalités de mise en œuvre du parcours de formation complémentaire qu'ils devront tous suivre à l'automne. Même si les notes de l'ENFIP rappellent le caractère prioritaire de cette formation pour les nouveaux titularisés, il n'en demeure pas moins que la DGFIP devra s'assurer que tous pourront en bénéficier, malgré le contexte sanitaire et les jauges de stagiaires à respecter.

Les élus **CFDT-CFTC Finances publiques refusent de voir se reproduire la situation des EPLA.**

L'expérience vécue par les lauréats de l'examen professionnel et les promus par liste d'aptitude de B en A de la promotion 2020 ne nous rend pas optimistes sur la mise en œuvre de la formation complémentaire. Les EPLA se considèrent eux-mêmes comme les "laissés-pour-compte" de la formation. S'il est indéniable qu'une grande partie d'entre eux ont une grande et riche expérience professionnelle, il n'en demeure pas moins qu'ils sont nombreux à avoir changé complètement de métier.

Certains collègues, parfois en souffrance, n'ont pu compter que sur la disponibilité de leurs chefs ou de leurs collègues pour acquérir le minimum des fondamentaux liés à leur nouveau métier. En sera-t-il de même pour la prochaine promotion ou peut-elle escompter une formation qui lui permettra de prendre sereinement ses fonctions ?

Les lauréats du concours C s'apprêtent quant à eux à suivre une formation en mode distanciel.

Nous pouvons comprendre que la situation sanitaire ne permet pas de les réunir dans les établissements de l'ENFIP mais est-ce judicieux de les faire se déplacer dans les écoles pour aller chercher leurs ordinateurs portables ? La DGFIP - *même si son maillage territorial tend progressivement à se miter du fait du NRP et nous ne reviendrons pas sur ce point dans cette instance - [la DGFIP, donc] dispose encore de services déconcentrés. Une distribution décentralisée des ordinateurs, dans chaque direction locale ou au pire via les Délégations par exemple, n'aurait-elle pas été possible ? Quels freins ont empêché cette mise en œuvre ?*

S'agissant toujours de cette promotion de stagiaires, les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques souhaitent la mise en place d'un suivi pour éviter tout risque d'isolement pédagogique mais aussi social. A ce sujet, d'ailleurs, les élus **CFDT-CFTC** demandent la communication du bilan de l'enquête réalisée auprès des agents C de la précédente promotion.

Mais une formation a deux facettes, les stagiaires d'un côté et les chargés d'enseignement de l'autre.

Pour ces derniers, l'année aura aussi été éprouvante. Il faut reconnaître que le recours à Blackboard a été un moyen de faciliter les cours en distanciel. Mais les problèmes de connexion récurrents - même s'ils ne sont pas nécessairement imputables au réseau de l'administration - n'ont pas facilité leur tâche.

L'ensemble des équipes est épuisé d'avoir dû s'adapter en permanence. Même si on peut admettre que la situation sanitaire ne pouvait être anticipé il y a de cela un an, l'absence de vivier - *que les organisations syndicales dénoncent régulièrement et unanimement* -, mais également la volonté presque dogmatique de réduire le nombre d'enseignants à l'aune d'une vision purement comptable des emplois, n'ont pas permis d'étoffer suffisamment les équipes pour mettre en œuvre une véritable pédagogie de crise. La pédagogie en distanciel n'est pas la simple transposition d'une pédagogie en présentiel derrière un écran. Les méthodes diffèrent. Le but étant de ne pas perdre ses stagiaires, pour cela, il faut adapter ses supports, son propos pour compenser la diminution voire l'absence d'interactions entre les différents participants.

Mais comment les chargés d'enseignement pouvaient-ils assurer les cours tout en adaptant les supports pédagogiques. C'est pourquoi - et pour ne pas avoir à connaître une situation similaire - les élus **CFDT-CFTC** demandent que l'ensemble des candidats sélectionnés comme chargés d'enseignement rejoignent les ENFIP le plus rapidement possible. Ce recrutement - *qui rappelons-le ne concerne que 36 collègues et reste loin de couvrir tous les besoins* - permettrait de soulager les équipes et de préparer sereinement les rentrées à venir et notamment celles des inspecteurs et contrôleurs stagiaires.

L'alliance **CFDT-CFTC vous demande des engagements sur**

- L'ouverture d'une véritable réflexion sur la formation initiale statutaire tant sur son contenu que sa durée, tout comme d'autres administrations ont su le faire
- L'abandon du projet d'appliquer une durée de séjour maximale et ce, quel que soient les métiers concernés
- L'appel au plus tôt de l'ensemble des candidats retenus pour intégrer l'équipe des chargés d'enseignement
- L'appel de l'ensemble des listes complémentaires pour contrer l'affaiblissement des moyens humains de la DGFIP que traduisent les cartes de situation des effectifs publiées à chaque mouvement et supprimer les recours aux contractuels.

Pour conclure, et en revenir à l'ordre du jour de cette CAPN, les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques félicitent notre collègue pour sa titularisation.

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques de la CAPN4
Karine ROUSSEAU et David BRAASCH